



CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

CNUCED E-News

Numéro 2, mai 2003

Commission de la science et de la technique au service du développement

"C'est le savoir et la "connectivité" d'un pays qui font la différence" a déclaré M. Jose Maria Figueres, ancien Président du Costa Rica et Président du Groupe d'étude de l'ONU sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). À l'ouverture de la sixième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement, qui s'est tenue à Genève du 5 au 9 mai, M. Figueres a souligné que chaque pays en développement devait adopter un plan de développement qui intègre la science et la technologie.

La Commission a examiné des questions telles que le transfert de technologie, la diffusion des TIC et le renforcement des capacités pour une plus grande compétitivité. Elle a formulé des recommandations concernant, notamment, l'élaboration d'indicateurs technologiques, y compris pour le secteur informel dans les pays en développement, et le rôle de l'investissement étranger direct dans le transfert de technologie et le développement des TIC à l'échelon national.

En 2003-2004, la Commission s'attachera principalement à promouvoir l'application de la science et de la technologie pour la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, ce qui conduira à étudier les risques et les avantages des nouvelles technologies, à renforcer les mécanismes d'appui et les activités de renforcement des capacités et à améliorer les réseaux scientifiques et les partenariats stratégiques.

Créée en 1992 pour assurer la coordination des activités menées dans le domaine de la science et de la technique au sein du système des Nations Unies, la Commission propose des lignes directrices et aide les pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques communes. Depuis juillet 1993, le secrétariat de la CNUCED assure le service de la Commission. À compter de cette année, celle-ci se réunira une fois par an.

(Pour de plus amples renseignements sur la Commission et ses activités, consultez le site [Web de la Commission](#).)

Séminaire d'orientation de la CNUCED à New York

De hauts responsables de la CNUCED ont, à l'occasion d'un séminaire d'une journée à New York, débattu de grands problèmes économiques avec des ambassadeurs et de hauts fonctionnaires de l'ONU. Cette réunion a aussi été l'occasion de renforcer la coopération entre le siège de la CNUCED à Genève et New York, où se tiennent les principaux débats relatifs aux questions économiques et sociales.

Les thèmes abordés allaient des négociations commerciales internationales aux progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement du Millénaire en passant par les moyens de relancer la croissance économique et le commerce mondial.

Les conclusions de ce séminaire, tenu le 10 mai, contribueront aux travaux de la onzième session de la Conférence, qui est la réunion quadriennale d'orientation et de planification de l'organisation et qui doit se tenir au Brésil en juin 2004.



LE PROGRAMME DU SYSTÈME DE GESTION ET D'ANALYSE DE LA DETTE (SYGADE) DE LA CNUCED

Mis en place il y a plus de 20 ans, le SYGADE est le principal fournisseur mondial d'assistance technique et de services consultatifs en matière de gestion de la dette. En mai, 61 pays, dont 86 institutions, étaient membres du SYGADE. L'encours de la dette à long terme contractée et garantie par l'État de ces pays représente 42 % du total de l'encours de la dette de tous les pays en développement et pays en transition, soit un montant total de 580 milliards de dollars géré à l'aide du SYGADE.

Pour de plus amples informations, voir le site [Web du SYGADE](#).

Entretien avec Philippe STRAATMAN, Chef du programme SYGADE



CNUCED: *le SYGADE est aujourd'hui installé dans 60 pays. Comment expliquez-vous ce succès?*

PS: C'est en 1982 que nous avons eu l'idée de concevoir un logiciel qui aiderait les pays à gérer leur dette. Depuis, nous avons procédé à une évaluation approfondie des besoins des pays intéressés et les avons aidés à mettre en place le système. Dans de nombreux cas, il a fallu adapter les structures gouvernementales pour mieux gérer la dette publique et garantie par l'État.

Cela fait 15 ans que je travaille pour le SYGADE mais je ne suis pas seul! Je ne vois pas comment nous aurions pu faire marcher un logiciel performant pendant plus de 20 ans si nous n'avions pas eu parmi nous quelques analystes systèmes et experts financiers très expérimentés, qui connaissent toutes les ficelles et ont amélioré le logiciel au fil des ans.

CNUCED: *Qui utilise le SYGADE et à quoi sert-il?*

PS: Le SYGADE est installé dans les ministères des finances et les banques centrales de pays à faible ou moyen revenu. Nombre de facteurs contribuent au succès d'un projet. La structure et le personnel de l'institution dans laquelle le logiciel est installé sont très importants. Un gros problème, par exemple, est la faible capacité de gestion de la dette de certains ministères des finances, en particulier dans des pays à faible revenu où nos activités de formation et nos services consultatifs sont plus nombreux.

Malgré sa complexité technique, le système est plutôt simple à utiliser: il enregistre tous les accords de prêt et toutes les transactions qui se rapportent à chaque prêt. Par accord de prêt, j'entends des instruments de dette qui relèvent de la catégorie des dettes à moyen terme et à long terme garanties par des entités publiques et privées. Une fois tous les prêts enregistrés, le système produit des tableaux d'amortissement, des rapports statistiques et de nombreux autres types de rapports. Nous disposons aussi d'un progiciel spécialisé pour l'analyse de la dette, qui est un module fourni conjointement par la Banque mondiale et la CNUCED. Il permet aux pays d'utiliser les données sur la dette pour élaborer des scénarios concernant la balance des paiements et procéder à des analyses de la viabilité de l'endettement.



CNUCED: Quel est l'appui fourni par la CNUCED une fois le système installé?

PS: L'installation du logiciel SYGADE se fait dans le cadre d'un projet national, qui est élaboré par la CNUCED, le gouvernement et, le cas échéant, le donateur. Le descriptif de projet définit l'appui fourni par la CNUCED pendant la période de mise en œuvre. Cet appui comprend des services de formation et des conseils pour la mise en place et l'utilisation de la base de données. Nous assurons en outre une permanence téléphonique à partir de Genève, à laquelle il est possible de faire appel même après la fin d'un projet.

Nous offrons aussi d'autres types d'assistance. Par exemple, nous proposons des conseils et des activités de formation sur les problèmes de gestion de la dette en général, non seulement au niveau technique, mais aussi aux niveaux administratif, juridique et institutionnel. Nous organisons des ateliers et des séminaires sur la gestion de la dette et convoquons tous les deux ans une conférence internationale sur le même thème. Plus de 180 représentants venus de plus de 70 pays ont participé à la dernière conférence. À maints égards, le programme est la principale source d'échanges d'expériences au niveau international concernant la gestion de la dette dans les pays en développement et les pays en transition.

CNUCED: Il a beaucoup été question d'adopter un mécanisme de partage des coûts...

PS: Il s'agit d'une des principales nouveautés. Le programme SYGADE n'est pas financé sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies et dépend en grande partie du soutien de donateurs. Nos principaux donateurs sont les Pays-Bas, la Norvège et la Suède. Des 23 personnes qui travaillent actuellement pour le SYGADE à Genève, six seulement émargent au budget ordinaire. La viabilité financière du programme a été une des grandes questions débattues au cours des cinq à six dernières années.

La CNUCED et les pays bénéficiaires ont créé le Groupe consultatif du SYGADE. Composé de représentants des principales parties intéressées (pays clients, donateurs et CNUCED), il se réunit tous les ans pour examiner des questions relatives au programme. Ce groupe nous a conseillé d'adopter un mécanisme de partage des coûts, qui suppose une contribution financière directe de toutes les institutions qui utilisent le système. Il s'agit d'une sorte de taxe d'entretien. Les pays qui souhaitent utiliser le programme SYGADE à l'avenir verseront une contribution financière unique sous la forme d'un droit de licence. Il ne s'agit pas de tout commercialiser, mais nous pensons qu'il est bon que les pays manifestent leur engagement et réalisent un investissement financier, en fonction de leur revenu, bien entendu.

Parallèlement, nous avons établi un fonds d'affectation spéciale du SYGADE 2002-2005 en collaboration avec des donateurs bilatéraux afin de garantir le financement du programme pour les trois à quatre prochaines années. Il faut espérer que le partage des coûts ne demeurera pas simplement un principe et que la plupart des pays utilisant le SYGADE verseront une contribution. C'est d'ailleurs ce qu'ont déjà fait un certain nombre d'entre eux.

Consensus de Monterrey

Dans ce consensus, adopté par la Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey (Mexique) en mars 2002, il est déclaré que:

- Le financement viable de la dette est un élément important pour attirer des investissements publics et privés;
- Les débiteurs et les créanciers doivent être responsables de la prévention et du règlement d'une situation non viable de la dette;
- Il convient de renforcer l'assistance technique pour gérer la dette extérieure et son suivi.

(Site Web de l'ONU consacré au financement du développement: <http://www.un.org/esa/ffd>)



ASSISTANCE TECHNIQUE



La CNUCED et l'OMC renforcent leur partenariat en matière d'assistance technique

Le 16 avril, la CNUCED et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont signé un mémorandum d'accord définissant un cadre juridique pour la coopération en matière d'assistance technique. "La CNUCED a toujours été notre meilleure alliée pour aider les pays en développement à profiter des possibilités offertes par le système commercial multilatéral" a déclaré M. Supachai Panitchpakdi, Directeur général de l'OMC. "Ce nouveau cadre juridique permettra de définir plus clairement nos domaines de coopération et facilitera nos activités conjointes."

En élargissant leur collaboration, l'OMC et la CNUCED pourront utiliser de façon optimale leurs ressources de coopération technique.

180 gestionnaires de ports seront formés en 2003

Au cours des six prochains mois, neuf pays africains (Angola, Bénin, Cameroun, Cap-Vert, Gabon, Guinée, Sénégal, Togo et Tunisie) organiseront des stages TrainForTrade de formation à la gestion portuaire. Les formateurs, recrutés au niveau local, seront formés par des experts de la CNUCED. Au total, 180 gestionnaires de ports seront formés en 2003.

La démarche qui consiste à former des formateurs permet de limiter les coûts et a un effet multiplicateur sur la formation.

Pour plus d'informations, consultez le site Web du programme TrainForTrade: <http://www.unctad.org/trainfortrade>.

Premier cours de formation sur les aspects juridiques du commerce électronique

Le premier cours de formation sur les aspects juridiques du commerce électronique s'est tenu au Cambodge du 7 au 11 avril. Seize fonctionnaires gouvernementaux et spécialistes ont suivi ce cours à un moment décisif, puisque le Gouvernement cambodgien a commencé d'élaborer une législation en matière de commerce électronique.



À VENIR...

Réunions organisées en juin:

- 25-27 juin:** Réunion d'experts sur l'efficacité des politiques relatives à l'IED (Division du commerce international des biens et services, et des produits de base)
- 23-27 juin:** Sixième réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement sans littoral et de transit et de représentants de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement

Réunions organisées en juillet:

- 2-4 juillet:** Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence (cinquième session)
- 9-11 juillet:** Réunion d'experts sur la définition des biens et services environnementaux et leur contribution au commerce et au développement
- 16-18 juillet:** Réunion d'experts sur les politiques et les programmes pour le développement et la maîtrise de la technologie, notamment le rôle de l'IED

Pour de plus amples informations sur la CNUCED, veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante :

<http://www.unctad.org>

Si vous souhaitez figurer sur la liste des destinataires du Bulletin de la CNUCED, veuillez nous envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante: news@unctad.org.